

JOUR J - 13 POUR LA GUERRE

JOUR J - 10 POUR LA PAIX

"Nous, femmes, hommes et jeunes épris de paix, prenons l'engagement ferme et solennel de tout mettre en oeuvre pour empêcher la guerre dans le Golfe, qui vise à préserver des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Que ceux qui nous gouvernent et ont armé des dictatures sachent qu'ils nous trouveront en face d'eux s'ils déclenchent les hostilités. Tous ensemble, nous faisons le serment de ne pas relâcher nos efforts aussi longtemps qu'une paix juste et durable ne sera pas assurée, aussi longtemps que n'auront pas été retirées les troupes américaines, françaises et britanniques."

Cet appel a été prononcé par 75 personnalités le 7 décembre dernier, dont Président de l'UNEF.

Afin d'empêcher la guerre dans le Golfe, dont la menace grandit de jour en jour (comme il ressort des différentes déclarations), ces 75 personnalités appellent à manifester le samedi 12 janvier 1991 à 14h30 de la Place de la Bastille en direction de l'Élysée. Ce même jour, de nombreuses initiatives auront lieu aux États-Unis et en Europe.

L'UNEF Paris-I appelle tous ses adhérents et l'ensemble des étudiants à participer à cette manifestation. En effet, cette guerre nous concerne tous. De nombreux étudiants ont déjà reçu un avis d'assignation sur le territoire national. Ils risquent ainsi de faire les frais d'une guerre qui n'est pas la nôtre.

Des sommes énormes sont débouquées par les gouvernements et englouties dans les préparatifs de guerre. La France prépare-t-elle la guerre ? OUI ! La France sacrifie-t-elle l'Éducation Nationale pour laquelle elle refuse de débouquer des crédits sous couvert de manque de moyens ? OUI !

L'UNEF Paris-I dénonce les préparatifs de guerre dans lesquels est entrée la France. En effet, tout est prévu, jusqu'au rapatriement des corps: six avions-cargos B 747.128 devraient être transformés pour rapatrier les corps des soldats français qui mourront dans le Golfe, si la guerre éclate le 15 Janvier. De nombreux soldats ont eu un entretien avec un de leur supérieur pour leur proposer de remplir un testament, notamment lorsque ces soldats ont des biens personnels. L'Angleterre vient de commander 250 000 linceuls dans le plus grand secret.

Et ceci ne représente que quelques exemples des mesures mises en place. Nous ne pouvons accepter cela ! On ne prépare la guerre pour faire la paix.

Suivons Jacques Prévert qui a écrit "Quelle connerie la guerre" et battons-nouspour la paix.

TRAIT D'UNION

SUPPLEMENT UNEF-IFORM CP. 1142 DE 73

Cher(e) Adhérent(e),

Tout d'abord, permet-nous de te présenter tous nos vœux pour l'année 1991. Toute nouvelle année commence par le mois de janvier (étonnant, non !), redouté par beaucoup d'entre nous puisque c'est la période des partiels. Nul doute que cette année encore, nous n'aurons pas de cadeau: saccages généralisés et conditions d'examens inadmissibles ! Que ce soit sur le nombre de sujets proposés (de plus en plus souvent, un seul), sur le contenu même de ces sujets (parfois trop pointus ou hors programme et multiplication des QCM), sur les conditions matérielles dans lesquelles ils se déroulent (une salle attribuée pour deux partiels, documents illisibles, amphis surchargés, documents en nombre insuffisant : cartes de géographie et photocopiés, diapos invisibles, oraux interminables surtout en septembre), les saccages se multiplient.

Pourtant, cette situation n'est pas fatale. Nombreux sont les exemples où une intervention avant ou après un partiel d'une association de l'UNEF et d'étudiants non-syndiqués avec leurs élus d'UFR ou des conseils centraux a permis d'obtenir par exemple un relèvement des barèmes: en économie, les étudiants de l'amphi ont gagné un relèvement d'un point et demi sur un partiel de statistiques hors programme.

En période d'examens comme tout au long de l'année, l'association d'UFR UNEF, parce qu'elle regroupe l'ensemble des adhérents d'une filière, de cycles différents, permet de réagir rapidement dès qu'un problème se pose. Son rôle est donc primordial et repose sur l'ensemble de ses adhérents: elle peut permettre de s'informer et d'informer les autres étudiants de l'amphi sur nos droits (anonymat des copies pour le contrôle continu et les examens de juin et septembre, double correction, plusieurs sujets, possibilité d'appel auprès de directeur de l'UFR ou du président de la fac...), de débattre de propositions et d'initiatives en matière de pédagogie (400 signatures recueillies en économie 1ère année par rapport à l'enseignement des langues dans cet UFR), de contrôle des connaissances...

C'est dans l'action commune avec l'ensemble des étudiants de l'UFR que l'on peut faire avancer les revendications de tous les inscrits dans une filière. Les élus d'UFR et des conseils centraux qui participent aux travaux de l'association et aux initiatives peuvent ainsi défendre nos revendications dans les différents conseils, d'autant plus efficacement que le nombre d'étudiants qui y prendront part sera important.

Les élus sont aussi un moyen d'alerter les étudiants des différents projets gouvernementaux ou de l'université qui peuvent avoir de graves répercussions sur nos études: les saccages aux examens, l'adéquation entre le nombre de places dans une année supérieure et le nombre de reçus (droit), la dévalorisation de nos contenus d'études s'intègre aussi dans une logique plus globale: trois projets de réformes sont actuellement en cours, visant à appauvrir notre enseignement:

* Réforme des premiers cycles: on regrouperait toutes les filières actuellement existantes sous six grands intitulés en mettant en place un système d'option avec spécialisation dans tel ou tel domaine et on créerait parallèlement un certificat d'études universitaires qui semble déjà s'annoncer comme un diplôme sanctionnant des "filières-parkings".

* Réforme des seconds cycles: de la même façon, tous les intitulés de licence et de maîtrise (250 actuellement) se verraient ramener à une centaine de licences et maîtrises à intitulé beaucoup plus général avec diversification des contenus en fonction des demandes de la région. Exemple: les licences d'allemand, anglais, espagnol...seraient regroupées sous l'intitulé "Langues Étrangères", les enseignements seraient différents selon les facs en fonction des besoins des régions, ce qui aboutit à la casse des diplômes nationaux.

* Réforme des troisièmes cycles: la campagne d'habilitation 1991 des DEA (diplomes d'études approfondies) s'inscrit dans le cadre de la création d'Ecoles Doctorales qui regrouperaient différents DEA en leur sein. Cela instituerait des DEA à deux vitesses car ceux qui s'inscrivent dans le cadre d'une école doctorale "se verront attribuer des moyens financiers nettement accrus". Les petites UFR risquent d'être noyées dans ce cadre là ou de voir refuser leur habilitation de DEA. Dans le même temps, certains DEA risquent de se voir supprimer même dans les grosses UFR: le conseil d'UFR d'Histoire s'est pratiquement vu dans l'obligation de voter le regroupement des DEA d'Histoire Médiévale et d'Histoire Moderne sous l'intitulé "Histoire des sociétés pré-industrielles". Or, n'oublions pas que regroupement implique division des budgets. De plus rien n'est assuré dans l'avenir quant à la pluridisciplinarité des DEA.

Tout ceci s'inscrit dans le cadre de la contractualisation par laquelle le gouvernement met en compétition les différentes UFR et les différents enseignements à l'intérieur de chaque UFR (via DEA par exemple), en faisant miroiter la possibilité de moyens financiers accrus. Ce pour les "meilleurs" projets, c'est à dire les plus rentables et les plus compétitifs, notamment par rapport à 1992, et à la mise en place de poles universitaires d'excellence (Toulouse, Grenoble, Orsay, Strasbourg...). De ce fait, la majorité de nos formations risque de disparaître.

Pourtant, aucun financement supplémentaire n'est prévu pour les nouveaux DEA (laboratoires de recherche, personnel ATOS...) et chaque directeur d'UFR doit se débrouiller avec le ministère qui accordera des moyens pour ce qui l'intéresse. Ceci est une véritable ingérence directe de l'Etat dans la répartition des crédits de nos UFR.

La mise en échec de tous ces projets passe d'abord par l'association et par la détermination de nos élus. C'est pourquoi il est important que chaque adhérent participe à sa réunion d'association pour combattre ces projets de sélection et d'appauvrissement du contenu pédagogique et scientifique de nos formations.

Ceci est d'autant plus important que les 30 et 31 janvier prochains doivent se dérouler les élections pour le renouvellement des élus étudiants dans les conseils centraux de Paris-1.

* Le conseil d'Administration qui vote les crédits de l'université, les modalités de contrôle dans les UFR, les créations de diplômes, les modalités d'inscriptions et vote ou refuse les décisions prises en Conseil scientifique et Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire;

* Le conseil des Etudes et de la Vie Universitaire qui se prononce sur les questions pédagogiques, qui doit favoriser la vie culturelle et associative à l'université..... Il est le garant des libertés syndicales des étudiants;

* Le conseil scientifique qui a des compétences en matière de la politique de recherche de l'université, des crédits pour la recherche... Seuls les étudiants de troisième cycle peuvent s'y présenter et y voter.

Ces élus devront défendre un programme que ce soit sur la politique générale de l'université ou des UFR. Il est donc primordial que chaque adhérent donne son avis, fasse des propositions et soit à même d'en discuter avec les autres étudiants de l'amphi. Nos listes sont ouvertes aux non-syndiqués.

Le nombre d'élus de nos listes sera déterminant pour la mise en échec des projets gouvernementaux et universitaires d'autant qu'un certain nombre de mesures a été mis en place sans concertation avec les conseils, par exemple RAVEL, la mise en place des grilles à Tolbiac.....

Pour le Bureau d'AGE de l'Unef PI

Basalle
Présidente

Alf
Secrétaire
à l'orga.

Angela
Trésorière

L'AIDE SOCIALE N'EST PAS A VENDRE



L'AIDE SOCIALE EST UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA

DEMOCRATISATION DE L'UNIVERSITE

L'aide sociale est un enjeu fondamental pour assurer l'égal accès de tous à l'université. Si l'on souhaite que 80% d'une classe d'âge accède au niveau du bac et puisse poursuivre dans l'enseignement supérieur, il est indispensable que le système d'aide sociale soit largement développé.

Est-ce réellement dans cette optique que furent conçues les dix propositions gouvernementales présentées au cours de l'été 90?

Malgré quelques améliorations quantitatives, la nouvelle politique sociale dans l'enseignement supérieur instaure des reculs qualitatifs importants allant à l'encontre du besoin d'une large démocratisation de l'université.

REVALORISATION DES BOURSES???

Sous la pression des mouvements étudiants de l'an dernier, le gouvernement a consenti une augmentation de 10% du nombre de bourses et leur revalorisation de 6%.

Ces mesures doivent être analysées au regard des besoins. C'est dans ce cadre qu'elles apparaissent très largement insuffisantes.

Alors qu'il y a en France près de 1,5 millions d'étudiants, seuls 15% sont boursiers. A Paris I par exemple, en 1987-88 33% des étudiants étaient salariés; cette année, ces étudiants sont entre 42% et 45%. Ces chiffres sont la preuve que nous sommes de plus en plus nombreux à avoir du mal à financer nos études.

En 1987, le Conseil National des Oeuvres Universitaires évaluait à 3552 F le budget mensuel minimum d'un étudiant parisien. Aujourd'hui encore, un boursier ne touche qu'au maximum 1 500 F/mois.

Il est clair que ce saupoudrage ministériel ne correspond pas à ce dont nous avons besoin. C'est pour cela que l'UNEF exige le doublement du nombre et du montant des bourses. De plus, il serait important que les critères d'attribution puissent être révisés afin que l'on prenne en compte la situation réelle des étudiants et non celle des parents.

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT: PRIVATISATION DE L'AIDE SOCIALE

Non seulement le gouvernement ne satisfait pas nos besoins, mais en plus il souhaite casser nos droits et privatiser le système d'aide sociale.

Ainsi, plutôt que d'augmenter les bourses, il propose d'instituer des prêts d'études délivrés par le système bancaire. Présentée comme une solution au problème de financement, cette mesure dénature notre système d'aide sociale en surendettant les étudiants avant leur entrée dans la vie active.

Outre ces dangers, une telle mesure va inciter les étudiants "emprunteurs" à choisir des cursus courts ou économiquement rentables. Ce phénomène a déjà été observé aux USA depuis la généralisation des prêts d'études.

On peut estimer dans ce cadre à 1/2 million le nombre d'étudiants devant interrompre leurs études avant l'obtention de leurs diplômes.

Le démantèlement de l'aide sociale touche aussi la restauration et le logement universitaires: ici aussi, la privatisation est latente.

RASSEMBLONS-NOUS ET SIGNONS LA PETITION POUR METTRE EN ECHEC CES MESURES ANTI-SOCIALES!!!

UNEF PARIS I centre Tolbiac salle B11.05 tel: 40.77.1938

(Tract qui sera à distribuer à la rentrée)